

Commune de FAREBERSVILLER

3.1. Charte paysagère Du Plan Local d'Urbanisme



EDITION FEVRIER 2013

Document approuvé vu pour être annexé à
la délibération du Conseil Municipal du :

Le Maire

Approbation de la révision par DCM du 16/12/2014

Droit de préemption instauré par DCM du 5/03/2015

Approbation de la modification simplifiée par DCM du 28/01/2016

Mise à jour des S.U.P par arrêté n°2016-12-171 du 07/12/2016 et par DCM du 17/11/2016

**Modification du taux de la Taxe d'aménagement à 2.5% sur la future extension
du lotissement "Le Rabelais" par DCM du 10/06/2017.**



Commune de Farébersviller

Charte Paysagère



FARÉBERSVILLER (Mobilier)



Place de Farébersviller



Rue principale



Maître d'Ouvrage :



Commune de Farébersviller
Place de Lorraine
57 450 Farébersviller
Tel : 03.87.29.15.30
Fax : 03.87.29.15.31

Maître d'Œuvre :



JMP Concept
BE Paysager et Urbain
1 rue des Champs
57350 Stiring-Wendel
Tel 03 87 13 27 24
Fax 03 87 13 27 30

Sommaire

Définition	p. 1
Présentation de la Commune	p. 2 - 3
Le Grand Paysage	p. 4 - 7
L'Hydrographie	p. 8 - 11
Le Village	p. 12 - 19
Le Lotissement	p. 20 - 24
La Cité	p. 25 - 33
Les Jardins Ouvriers	p. 34 - 37
L'Architecture	p. 38 - 43
Les Arbres Remarquables	p. 44 - 51
Les Pollutions Visuelles	p. 52 - 53

« Une Charte Paysagère et Ecologique à Farébersviller ? Mais... à quoi ça sert ? »

Depuis plusieurs années l'aménagement du territoire de la commune de Farébersviller se voit modifier par différents acteurs :

- les Urbanistes
- les Bureaux de Maîtrise d'œuvre
- les Paysagistes
- les Politiciens
- les Agriculteurs
- les Services publics(DDE, DDA...)

Chacun travaillant selon son vouloir, ses idées, ses envies... en analysant souvent d'une façon très personnelle le paysage existant.

Or le paysage est le fruit des activités humaines dans un cadre naturel donné.

Perçu et vécu par les habitants et par ceux qui le visitent ou le parcourent, il forme le cadre de vie à tous.



Or aujourd'hui les activités humaines sont puissantes et le cadre naturel largement transformé :

- Les acteurs de l'aménagement sont très nombreux,
 - Les pouvoirs politiques en matière d'aménagement sont dispersés,
 - Chacun est spécialiste dans son domaine et tend à intervenir dans une logique autonome,
- Purement technique ou économique,
- Les intérêts sont forcément contradictoires,
 - Les moyens de transformation sont puissants, libérés des contingences locales d'un site.

Finalement, chacun contribue à transformer, touche après touche, le paysage, sans que personne ne soit véritablement responsable de cette évolution, ni qu'une vision d'ensemble des phénomènes d'évolution ne soit perceptible, ni qu'on sache clairement « où l'on va » en matière de cadre de vie.

Afin de ne pas condamner notre paysage et de donner aux générations futures un cadre « idéal », il convient dès à présent d'émettre un document visant à préserver le potentiel des sites (ayant un capital paysager fort).

La « charte » a pour vocation de constituer cette partition. **C'est un projet de Paysage, un projet partagé entre les principaux acteurs de la transformation du territoire.** Sa logique consiste à considérer que l'environnement n'est plus seulement le produit involontaire d'activités multiples individuelles, mais devient l'expression d'un intérêt pour la qualité du cadre de vie.

La charte Paysagère un « contrat Moral », que chaque acteur et intervenant s'engagent à lire et à y respecter les indications promulguées.

N'ayant pas de pouvoir réglementaire et juridique particulier la charte devient un véritable « Contrat Moral » entre le Maître d'Ouvrage et les intervenants du paysage.

Vous avez dit « Ecologique » ???

En effet la charte doit s'inscrire dans une démarche écologique qui vise à prendre en compte les effets directs de nos actes sur l'environnement (Abatage d'arbre, busage de ruisseau, utilisation de produit polluant...).



La Commune de Farébersviller

Analyse : Situation Générale



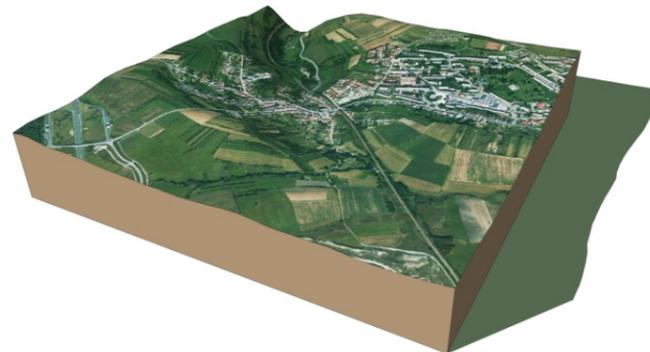
Farébersviller en quelques chiffres :

La commune de Farébersviller se situe en région Lorraine plus précisément dans le département de la Moselle. Farébersviller se trouve à proximité de trois villes relativement importantes : Forbach, Sarreguemines et Saint Avold mais également non loin de la frontière allemande.

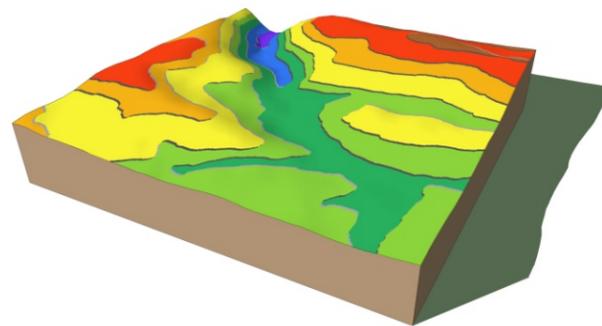
Cette ville mosellane appartient au canton de Freyming-Merlebach.

Il est important de souligner que la commune est constituée de deux entités très différentes que sont le village situé au sud et la cité créée en 1954 dans le but de loger un nombre important de mineurs. Farébersviller compte actuellement près de 6000 habitants (chiffre exact 5838 en 2009). Ce chiffre ne cesse de décroître depuis les années soixante.

Bloc Diagramme de la Commune



Une Commune dans le Paysage Lorrain

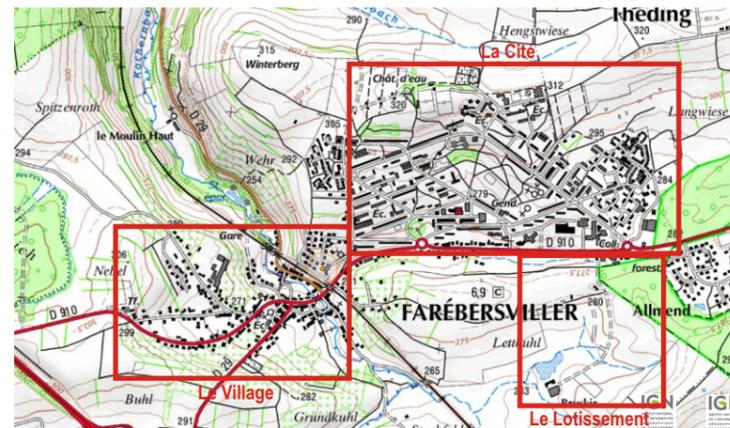


Cette commune se trouve à une altitude variant entre 219 et 321 mètres.

Photo aérienne de la Commune



Carte IGN de la Commune



Un Passé à l'Urbanisation Particulière...



Le village de Farébersviller est typique des villages lorrains: Village Rue, avec ses fermettes à l'architecture caractéristiques, ses usoirs, son ruisseau...



Implantation de la cité sur les hauteurs du village. La cité domine sur le petit village lorrain.

L'évolution du village de Farébersviller est liée directement à l'activité économique notamment avec la création de la cité dans les années 50.



L'implantation de la cité s'est faite sans prendre en compte l'impacte sur le paysage, le contraste architectural de Farébersviller est propre à la commune :

Un Village à la Cité....

... Une Cité à la Campagne....

Le Territoire de la Commune

Les 2 identités qui composent ce paysage sont :

- **Les espaces naturelles :**
 - * Champs, vergers, friches...
 - * Les cours d'Eau
- **Les espaces Urbanisés :**
 - * le Village
 - * la Cité
 - * le Lotissement



Légende :

- Village
- Cité
- Lotissement
- Commerces
- Bâtiments Publics



Une Commune au Grand Paysage...



L'ensemble du paysage de Farébersviller est composé par l'agriculture, 80 % des terres étant cultivées, on notera cependant différents éléments qui composent ce paysage :

- les champs
- les vergers
- les anciens vergers
- les zones de friches
- les zones forestières



Un exemple de vergers abandonnés qui finiront par devenir des bosquets puis des zones forestières. L'abandon de ces vergers modifie radicalement notre paysage et s'avère être un véritable fléau pour la biodiversité (abeille, petit gibier, insecte...).

Proposition d'aménagement



Simulation "flagrante" de la remise en état d'un verger : un paysage organisé une nature réconciliée :



De nombreuses communes de Lorraine ont pris le parti de replanter des arbres fruitiers en y associant des classes vertes, des vergers éducatifs...



L'Europe verse des primes aux agriculteurs pour la conservation de certains vergers.

Un Paysage typiquement Lorrain...

Vue depuis la Méga zone (Henriville)



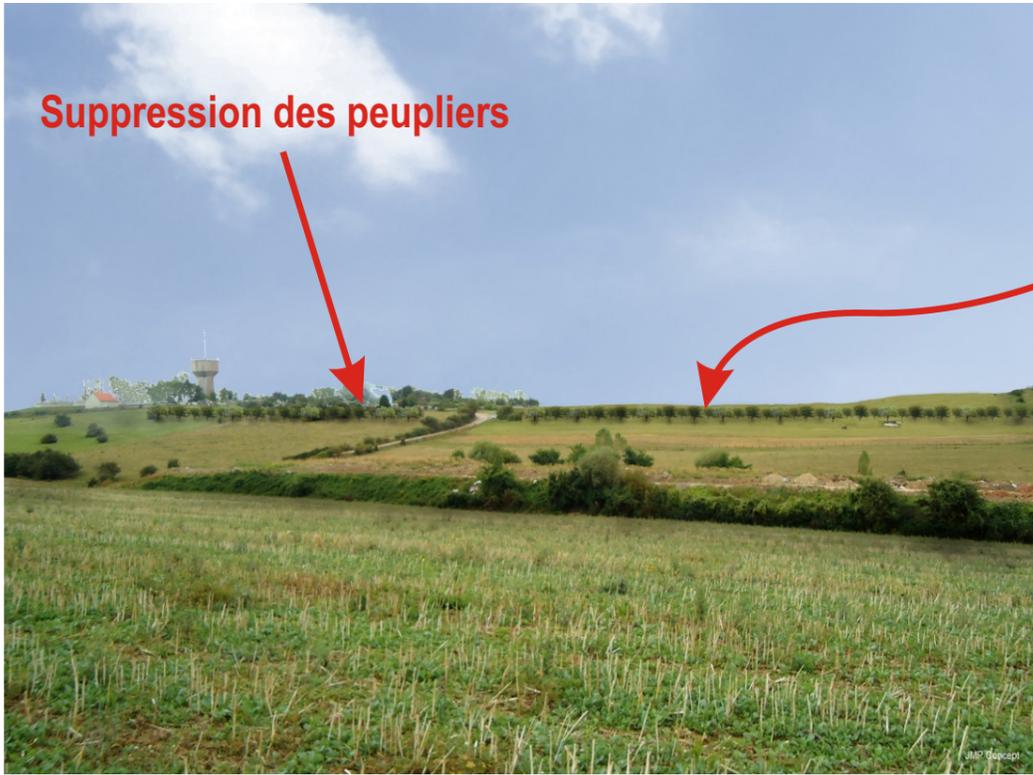
Une cité au coeur du paysage lorrain : La cité est perceptible depuis un bon nombre de points dans le paysage. Ces tours se dressent et forment une masse dans ce contexte paysager. Cependant, la présence de nombreux arbres a largement contribué à préserver et à intégrer ce paysage.

Vue depuis les hauteurs de Théding



L'ensemble de la cité a été intégrée au paysage.
Quelques éléments verticaux viennent perturber la douceur du paysage :
- le château d'eau
- les peupliers d'Italie.

Une Cité dans le Village....



En enlevant les peupliers du territoire, le paysage de Farébersviller retrouve toute son identité.



La replantation de vergers aux abords des limites (ici jardins ouvriers) crée une ceinture verte autour de toute la commune et favorise l'intégration de certains éléments tels que les jardins ouvriers.



La mise en place d'éléments de fermeture végétale permettent de masquer un bon nombre d'éléments indésirables dans le paysage (ici les jardins ouvriers depuis la piste cyclable en direction de Théding)



Les éléments forts tel que le mur d'enceinte du cimetière doivent faire l'objet d'un habillage, notamment quand il est situé en limite d'une autre identité (cité - champs)

Les Activités qui font le Paysage...



L'implantation de vergers permet de favoriser un bon nombre d'activités liées directement à la biodiversité :

- Mise en place de ruches,
- Mise en place d'hôtels à insectes,
- ...

CHARTRE

Préserver le Grand Paysage

Nous acteurs et intervenants de la commune de Farébersviller, nous nous engageons solennellement à :

- *Supprimer les éléments étrangers à nos paysages*
- *Valoriser le patrimoine existant (forêt, ripisylve, prairie, verger...)*
- *Planter et entretenir des Vergers*
- *Favoriser la biodiversité*
- *Limiter les friches*
- *Entretien et préserver les ripisylves*





L'Hydrographie

Un Potentiel hydrologique menacé et non exploité !!!

La commune de Farébersviller dispose d'un réseau de ruisseaux et de fossés très intéressants du faite qu'il traverse en partie la commune (village) et réalise une véritable ceinture sur son territoire urbanisé.



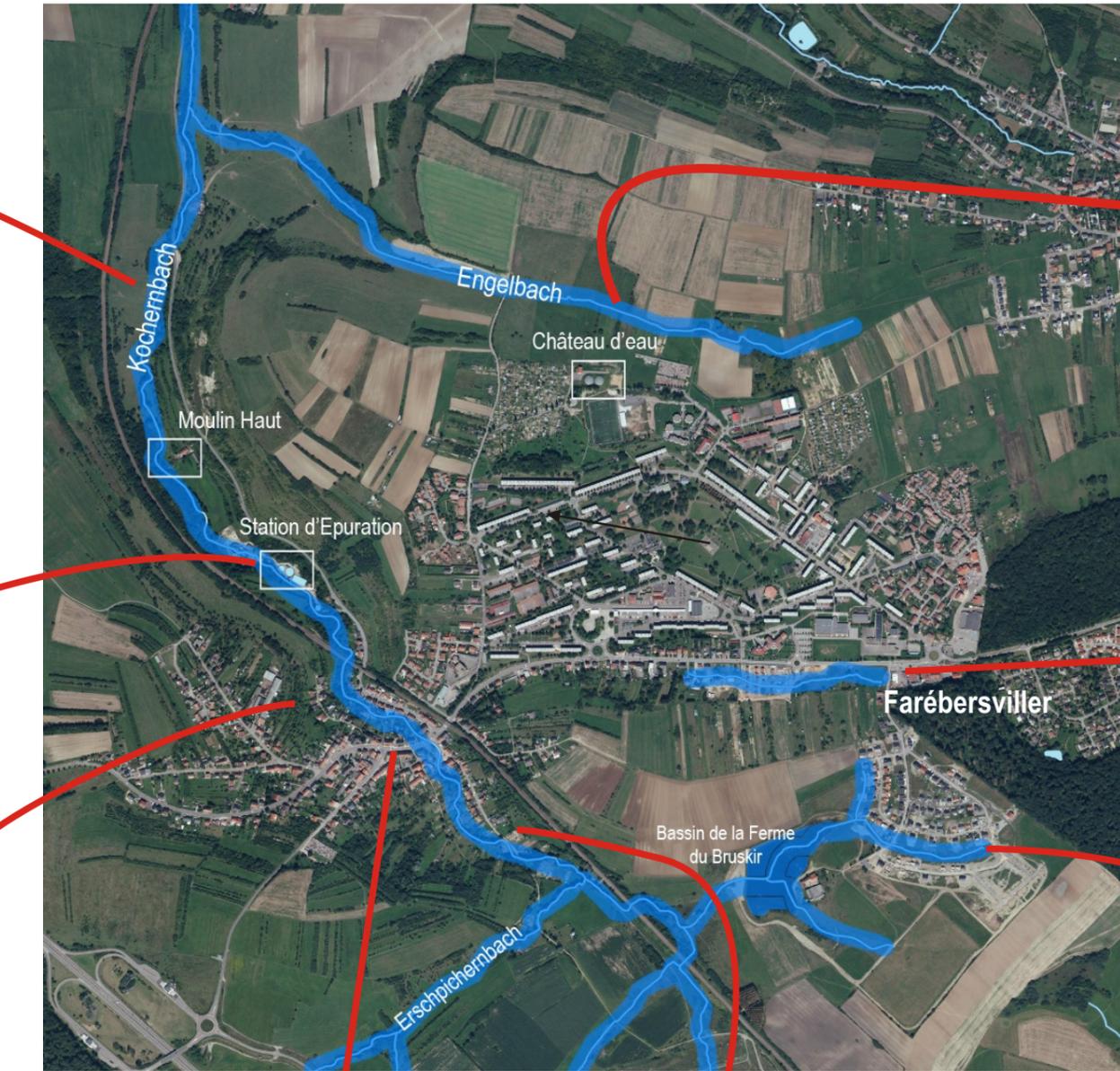
Rivière "Kochernbach" et sa ripisylve (nord de la Commune).



Station d'épuration de la Commune.



Canalisation à travers la Commune



Château d'eau et emplacement de la rivière d'Engelbach



Remblaiement d'une zone humide



Canalisation au coeur du Village



Ripisylve du Ruisseau



Création d'un fossé dans le Lotissement

La Traversée du Kochernbach un potentiel pas encore perdu pour la Commune!!!

Le Kochernbach présente 3 phases paysagères au cours de son passage dans la commune:

PHASE 2 : le Retour au Naturel



PHASE 1 : le Centre du Village



Clôturé, minéralisé on a véritablement essayé de supprimer le ruisseau au coeur du village....

Ouverture des berges, pour accéder et faire entrer le ruisseau dans le village.

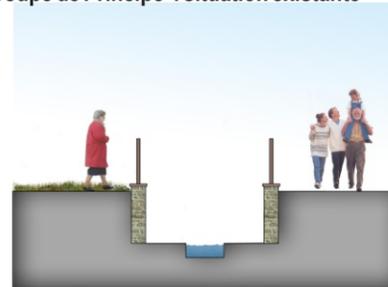


Plantation à préserver et à nettoyer

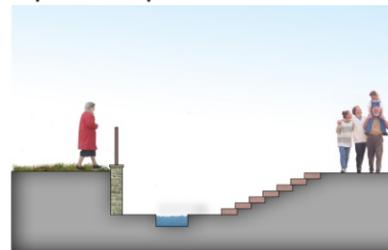
Utilisation de mobilier en bois

Proposition de Valorisation...

Coupe de Principe : situation existante



Coupe de Principe : situation souhaitée



On ouvre le ruisseau sur le village, ainsi son accessibilité en fait un élément à part entière du paysage du centre village



Exemple de création d'accès même minéral sur le ruisseau (Fains Veel (55))

PHASE 3 : l'Amont du Ruisseau



Ruisseau traditionnel avec sa ripisylve: présence de végétaux type saule, frêne, roseau, typha, jonc...
L'ensemble de cette séquence est parfaite, il convient donc de la protéger et de la préserver.



Les bords du ruisseau doivent régulièrement être entretenus. Il faut également privilégier le mobilier en bois au détriment des passerelles en tôle.

L'Engelbach!!! Un Paysage en Voie de Disparition...



Photo du Paysage de l'Engelbach



Une partie du ruisseau est actuellement entièrement remblayée, ce qui provoque un véritable bouleversement paysager et écologique... La ripisylve est détruite, les amonts de remblais apparaissent comme une véritable décharge dans le paysage.



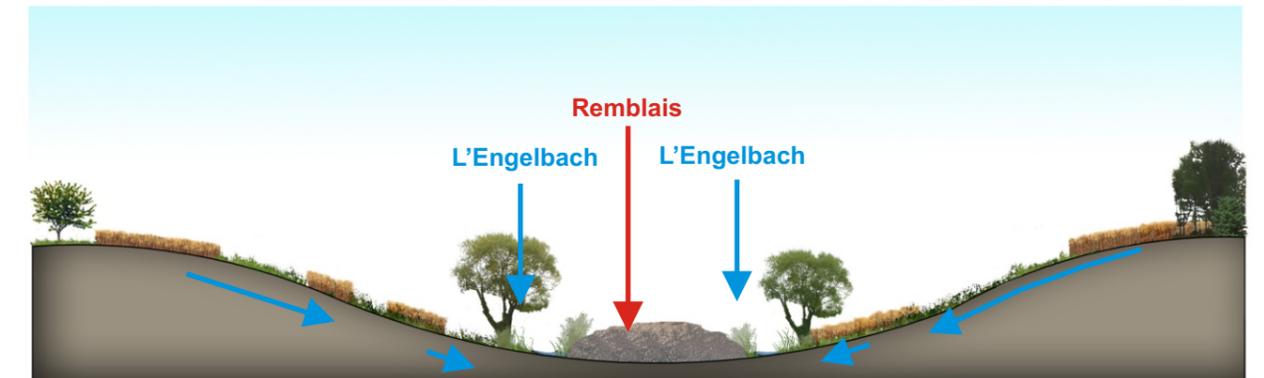
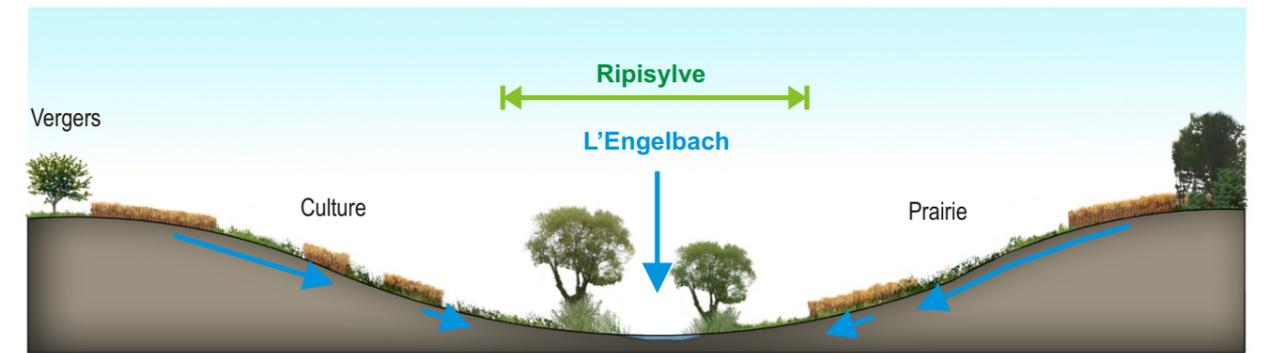
La ripisylve un élément caractéristique du Paysage

Le remblaiement du ruisseau risque à terme d'entraîner des bouleversements tant sur le paysage que sur le milieu et sa biodiversité.

Les cours d'eaux apportent une faune et une flore particulière qui viennent équilibrer le milieu du "biotope". La suppression même partielle d'un de ces éléments peut avoir des conséquences irréversibles pour l'environnement:

- Disparition d'une flore et d'une faune type
- Changement radicale de la perception du paysage
- Infiltration des eaux de ruissellement (atteinte de la nappe phréatique...)
- Ravinement et modification des terres (érosion particulière)
- Apparition d'une végétation banale.(Acacia, bouleau, pin...)

Coupe de principe de l'évolution de l'Engelbach



Plan de situation de l'Engelbach



L'Etang du Bruskir et ses Fossés

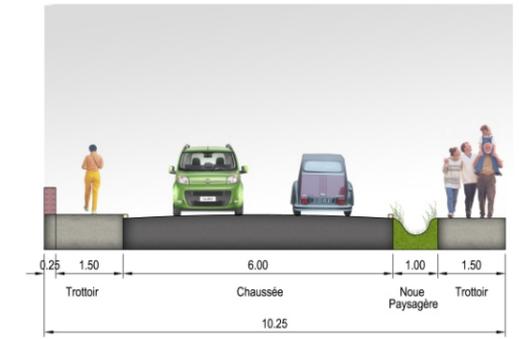


Le lotissement du Bruskir dispose d'une noue paysagère susceptible de récolter les eaux de pluies ainsi qu'un fossé périphérique. Tous deux se jettent dans l'étang du Bruskir.

Schéma de la situation existante



L'ensemble du lotissement présente des zones d'espace vert, il aurait été utile de leur joindre la fonction de noue paysagère afin de récupérer certaines eaux de pluies notamment celle des trottoirs.



Création d'un fossé de récupération des eaux de pluies et de ruissellements en périphérie du lotissement.



Création d'une noue paysagère au centre du lotissement.

Schéma des travaux d'amélioration à réaliser



CHARTRE

Préserver les cours d'eau et les zones humides

Nous acteurs et intervenants de la commune de Farébersviller, nous nous engageons solennellement à :

- Valoriser le potentiel de tous les cours d'eau existants
- Protéger les cours d'eau existants et de ne pas nuire à son devenir
- Valoriser, entretenir et favoriser les plantations types des cours d'eau
- Entretien des ripisylves
- Créer des zones d'amélioration et de dépollution des zones humides
- Utiliser du mobilier naturel
- Eviter de canaliser et enclaver les ruisseaux
- Sensibiliser le public à la protection

Farébersviller



Création de Zones de Rejet Végétalisées
Filtration, oxygénation, dépollution naturelle des eaux...



Renaturalisation - création d'une ripisylve

Bassins de dépollution

Etang du Bruskir : Préservation d'un milieu Naturel



Le Village

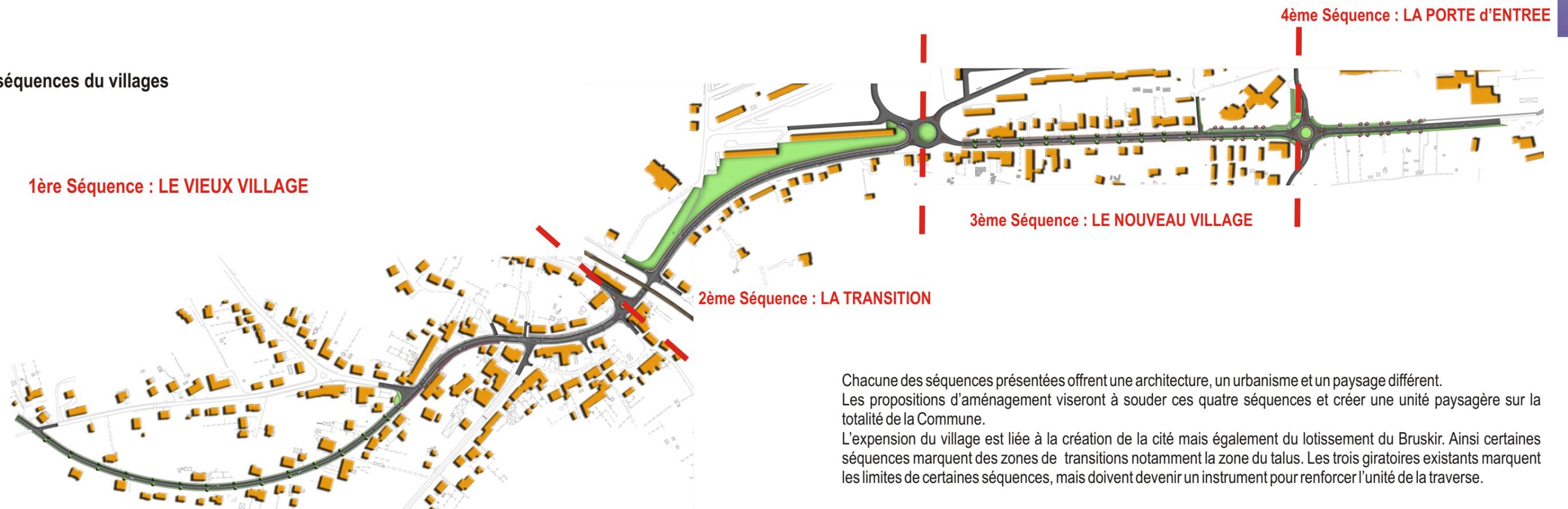


Un Village à structurer...



Extrait cadastral

Les séquences du villages



Chacune des séquences présentées offrent une architecture, un urbanisme et un paysage différent. Les propositions d'aménagement viseront à souder ces quatre séquences et créer une unité paysagère sur la totalité de la Commune. L'expansion du village est liée à la création de la cité mais également du lotissement du Bruskir. Ainsi certaines séquences marquent des zones de transitions notamment la zone du talus. Les trois giratoires existants marquent les limites de certaines séquences, mais doivent devenir un instrument pour renforcer l'unité de la traverse.

1ère Séquence : Le Vieux Village

Cette séquence est une des portes d'entrée sur la commune et notamment sur le vieux village. Elle a déjà subi un certain nombre de travaux : création d'un plateau ralentisseur, aménagement qualitatif au coeur du village.

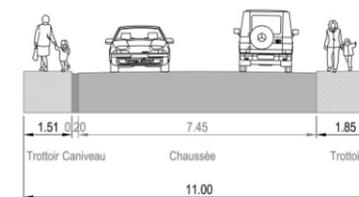
Schéma d'Aménagement



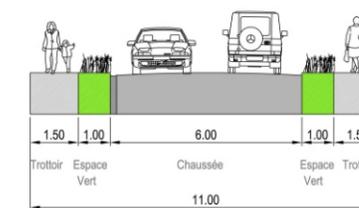
Une bonne partie du centre du village a déjà été aménagée, les futurs aménagements devront prendre en compte les matériaux et le mobilier déjà utilisés.



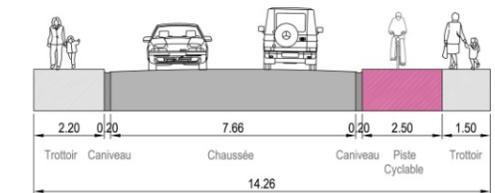
Coupe existante G-G'



Coupe projet G-G'



Coupe existante F-F'



L'aménagement de la traverse est l'occasion de redéfinir les orientations paysagères notamment par la création de bande d'espace vert et la plantation d'arbres d'alignements le long de la Route départementale. Les usoirs seront traités en espaces engazonnés.

2ème Séquence : La Transition

Cette deuxième séquence, sert de transition entre le vieux village et la cité.

Schéma d'Aménagement

Le talus planté offre en écran végétal pour le village sur la cité.
Il est préférable de le conserver, cependant un aménagement avec une création piétonne depuis la cité est envisageable.

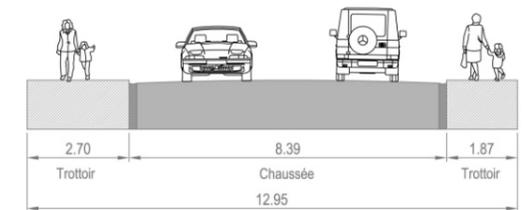


Proposition d'aménagement de la voirie

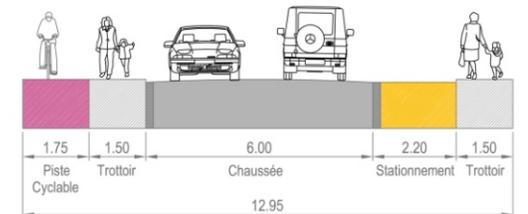


- Réduction de la largeur de la voirie,
- Création d'une bande piste cyclable
- Entretien du talus
- Utilisation du mobilier bleu (candélabres, barrières, bornes...)

Coupe existante E-E'



Coupe Projet E-E'



3ème Séquence : Le Nouveau Village

Cette troisième séquence se présente sous une ligne droite, elle se caractérise par la présence de commerces et donc d'un besoin évident de stationnement.

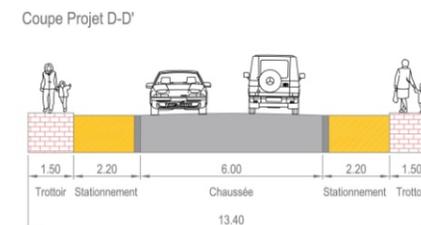
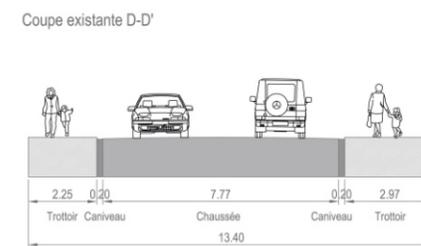
Schéma d'Aménagement



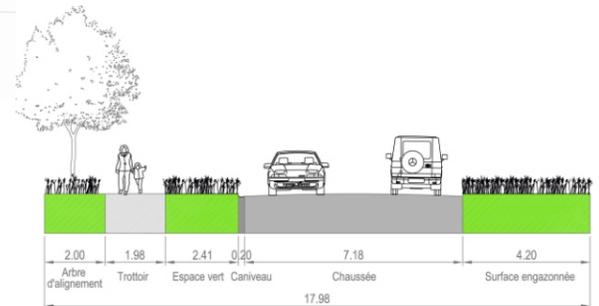
- Réduction de la largeur de la voirie,
- Création de stationnement
- Plantation d'arbre pour continuer l'alignement
- Utilisation du mobilier bleu (candélabres, barrières, bornes...)



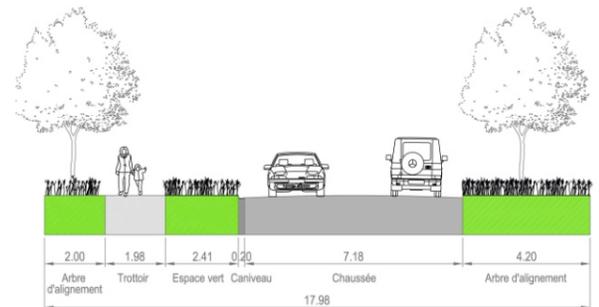
- Réduction de la largeur de la voirie,
- Plantation symétrique des Prunus.



Coupe existante C-C'



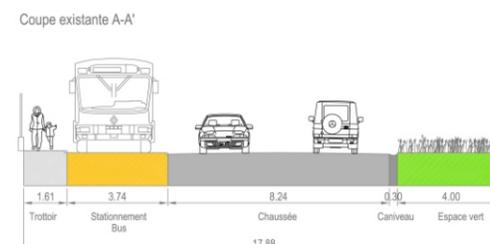
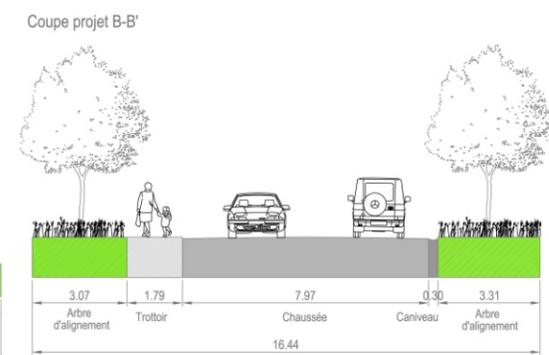
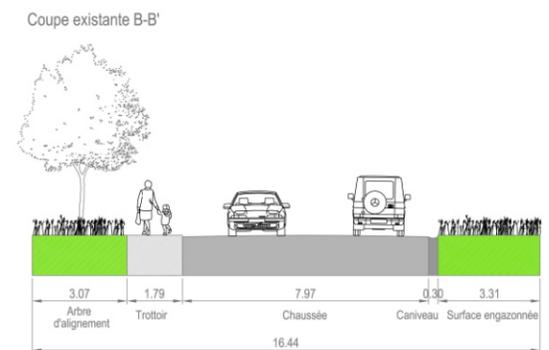
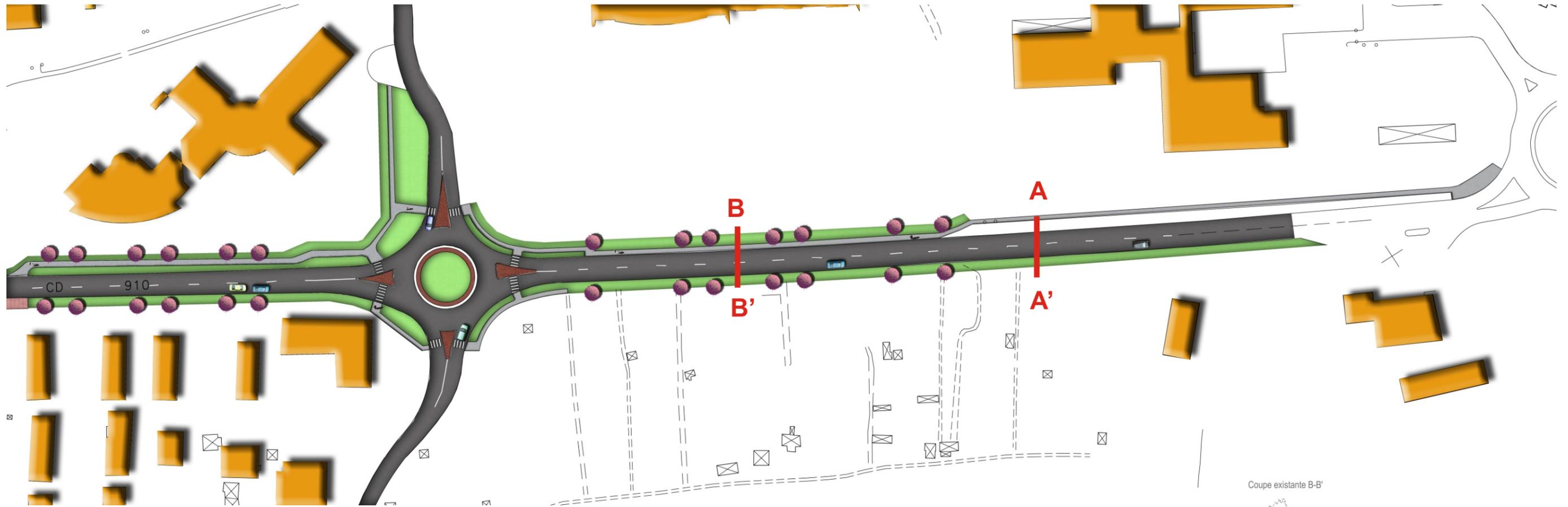
Coupe projet C-C'



4ème Séquence : la Porte d'entrée

La quatrième séquence est la porte d'entrée de Farébersviller depuis Théding. L'accès s'y fait à hauteur du collège. Actuellement aucun aménagement particulier n'y a été réalisé. Le panneau de ville est masqué par le feuillage des arbres. L'entrée de commune propose également l'entrée au nouveau lotissement du Broskir.

Schéma d'Aménagement



L'emploi de mobilier propre à la commune permet déjà de marquer l'entrée dans une nouvelle ville. La mise en place d'une résine colorée peut également renforcer l'idée d'entrée de commune. La plantation de Prunus marquera également fortement cette tranche paysagère.

Les Giratoires, Point de Contact et de Ralliement de la Traverse...

Les trois giratoires de la commune sont actuellement tous traités différemment. L'impacte paysager est faible, il convient d'y créer une structure particulière et reconnaissable sur l'ensemble de la commune.



La Mise en place d'éléments structurants tels des éléments en topiaires ou encore une fontaine sur l'ensemble des trois giratoires, vont créer une unité et une cohésion parfaite entre les quatre tranches de la traverse. Une véritable identité va se créer sur le village comme sur la commune elle-même.

Les Entrées de Commune...

Les entrées de la commune sont aussi à traiter dans une logique de cohérence et d'unité.

Outre l'entrée depuis Théding, les autres entrées s'axent directement sur le vieux village. Leur particularité est qu'elles sont accessibles depuis un paysage rural et non urbain comme à Théding.

Depuis Cocheren...



L'utilisation d'une glissière de sécurité en bois complétée d'une plantation de grand sujet (type platane) ferme le paysage (non entretenu du talus) mais oriente et sécurise l'automobiliste.



Le nettoyage des vergers abandonnés offre une possibilité d'une entrée de commune digne d'un village lorrain. La mise en place de la glissière est fortement recommandée.

Depuis Seingbouse...



La mise en place d'une glissière bois, s'avère être la seule option pour cet aménagement qui dispose déjà d'un espace vert aménagé ainsi qu'un alignement d'arbre.



L'application d'une résine colorée, comme sur l'entrée de Théding, permet de marquer la porte de la commune.

Depuis Henriville...



L'entrée depuis Henriville a déjà été réaménagée. Le choix des matériaux et du mobilier nous invite à nous demander dans quelle logique d'aménagement a été réalisée cette entrée.



L'application d'une résine colorée permet de marquer la porte de la commune. La réalisation de toutes les entrées par ce procédé, confèrera encore une fois une image d'unité sur la commune.

Le Mobilier et les produits utilisés...

Un certain nombre de mobilier existe déjà sur le territoire de la commune.
Une volonté et un choix de couleur existe déjà : **le bleu roi**.



L'utilisation du RAL : Bleu Roi doit être systématiquement employé sur le mobilier de toute la Commune!!! (village, cité et lotissement)
L'uniformité du mobilier confère une véritable identité urbaine à la commune.



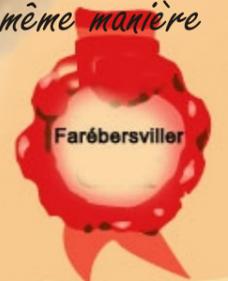
La commune dispose d'un panel de mobilier mais aucun n'affiche une identité particulière. Seules les nouvelles barrières avec le symbole de la commune affirment une identité.

CHARTRE

Donner une identité à la traversée

Nous acteurs et intervenants de la commune de Farébersviller, nous nous engageons solennellement à:

- *Créer une unité sur la commune*
- *Planter la même essence d'arbre sur la totalité de la longueur*
- *Utiliser les mêmes produits de traitement de surface*
- *Utiliser le même mobilier*
- *Unifier les entrées de commune*
- *Favoriser le traitement des usoirs*
- *Structurer les trois giratoires de la même manière*





Le Lotissement



Un Lotissement dans le Paysage...



- Légende :
- Village
 - Cité
 - Lotissement
 - Commerces
 - Bâtiments Publics

Le lotissement du Bruskir est une nouvelle annexe de la commune : Comptant environ 150 parcelles, ce lotissement s'avère être un nouveau quartier pour la commune, de part sa position il s'affirme comme un élément différent à la commune. Son petit accès contribue également à lui donner cette particularité.



L'entrée du lotissement doit être plus marquée. Une continuité doit être mise en place entre la traverse et les nouvelles constructions.

Intégration Paysagère



Cette photo aérienne du vieux village nous permet de mieux ressentir l'identité du village notamment par:

- la couleur des Façades
- la couleur des Tuiles
- la végétation Périphérique



Photo vue du haut du lotissement :
 - la couleur des façades n'est pas homogène
 - la couleur des tuiles n'est pas identique

Proposition d'aménagement par l'uniformité des toitures : l'orange confère un caractère typiquement Lorrain et de ce fait, cela permettrait de raccrocher parfaitement le lotissement au banc de la commune.



Autre proposition d'aménagement par la mise en place de toiture noire. L'uniformité des toits laisse apparaître une véritable unité urbaine de type "Village".



Protéger et Intégrer grâce aux Eléments Naturels...



Création d'une ripisylve fermeture visuelle et naturelle du lotissement. Il convient également que les propriétaires en limite de parcelle plantent des végétaux adaptés à la ripisylve.

Mise en place des vergers en limite des parcelles

Simulation d'aménagement de la ripisylve et de la plantation des vergers



Planter pour Protéger...



Simulation du devenir du lotissement suite aux plantations réalisées par la commune : un décor toscan dans le paysage lorrain.



Les végétaux plantés ne sont pas adaptés ni à l'architecture ni au paysage du lotissement.
Il faut proscrire l'emploi de conifère!!!



L'ensemble du mobilier choisi correspond à la gamme de la commune ce qui permet de garder l'identité communautaire et de raccrocher le quartier au reste de la commune.



La mise en place d'une essence unique pour les plantations est préférable. En effet, l'intégration par rapport à la forêt et au reste du paysage agricole (les champs) sera parfaite.

Protéger et Intégrer grâce aux Eléments Naturels...



Les plantations dans les jardins des particuliers doivent impérativement correspondre aux recommandations de la charte paysagère. A ce titre, une charte spécialement adaptée pour les particuliers sera réalisée et distribuée sous forme de guide.



Exemples d'essences utilisables pour les jardins privés:

Les massifs peuvent être nettement plus colorés, seul les gros sujets étant perceptibles dans le paysage sont à surveiller.





La Cité



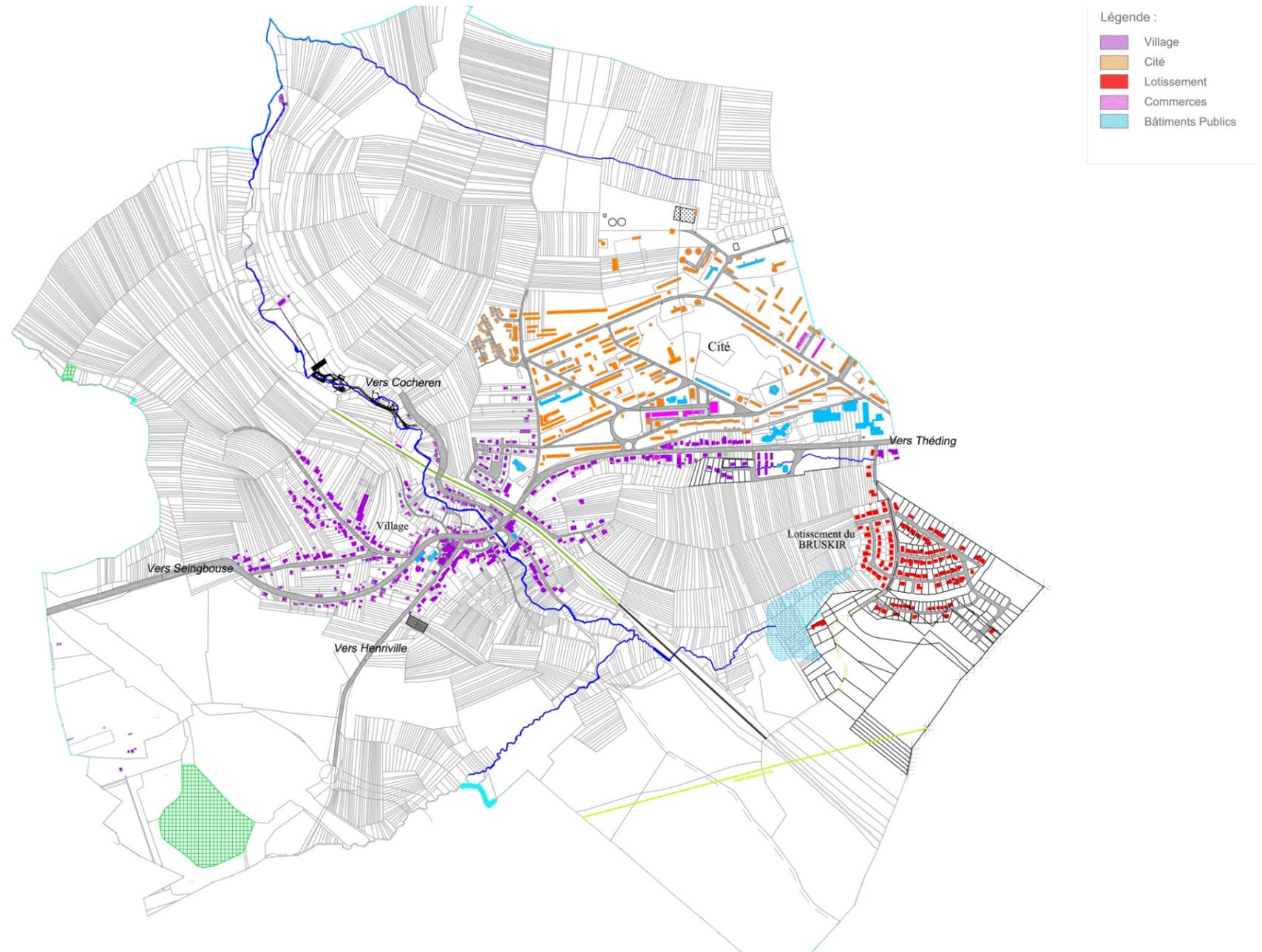
Une Cité dans le Village....



Vue aérienne de la cité : une urbanisation type des cités minières (Behren, Hombourg Haut...)

La construction de la cité est liée directement à l'activité des mines ce qui a engendrée un arrivage massif de population ouvrière.

La cité à été construite sur le plateau de la commune et domine l'ensemble du paysage. Sa superficie représente quasiment la moitié du territoire urbanisé de la commune.



Une Cité à fort Potentiel Paysager..



Une surface paysagère de 80% en pleine cité



Plus de 60 essences d'arbres ont été répertoriées, avec des sujets particulièrement intéressants de part leur taille, leur âge et leur état sanitaire....

Poumon de la cité



L'ensemble de la cité dispose d'un formidable potentiel paysager avec de nombreux espaces verts et un parc en plein centre, véritable poumon.

Nous avons relevé près de 60 essences différentes avec de très beaux spécimens.

Nous ressentons encore aujourd'hui la volonté de paysager l'ensemble dès la construction de la cité.

La charte paysagère aura comme mission de préserver et compléter l'ensemble de ce beau patrimoine.

La Requalification par le Paysager..

L'ensemble de la cité est inscrit au programme des Grands travaux de requalification. (ANRU)

Un certain nombres de travaux ont déjà été réalisés. Les cinq grand axes (avenues) sont la colonne vertébrale de la cité. Ces routes possèdent déjà pour certaines d'entre elles des alignements d'arbres qui apportent une véritable structure à la voirie.

Les travaux d'aménagement sont l'occasion idéale pour :

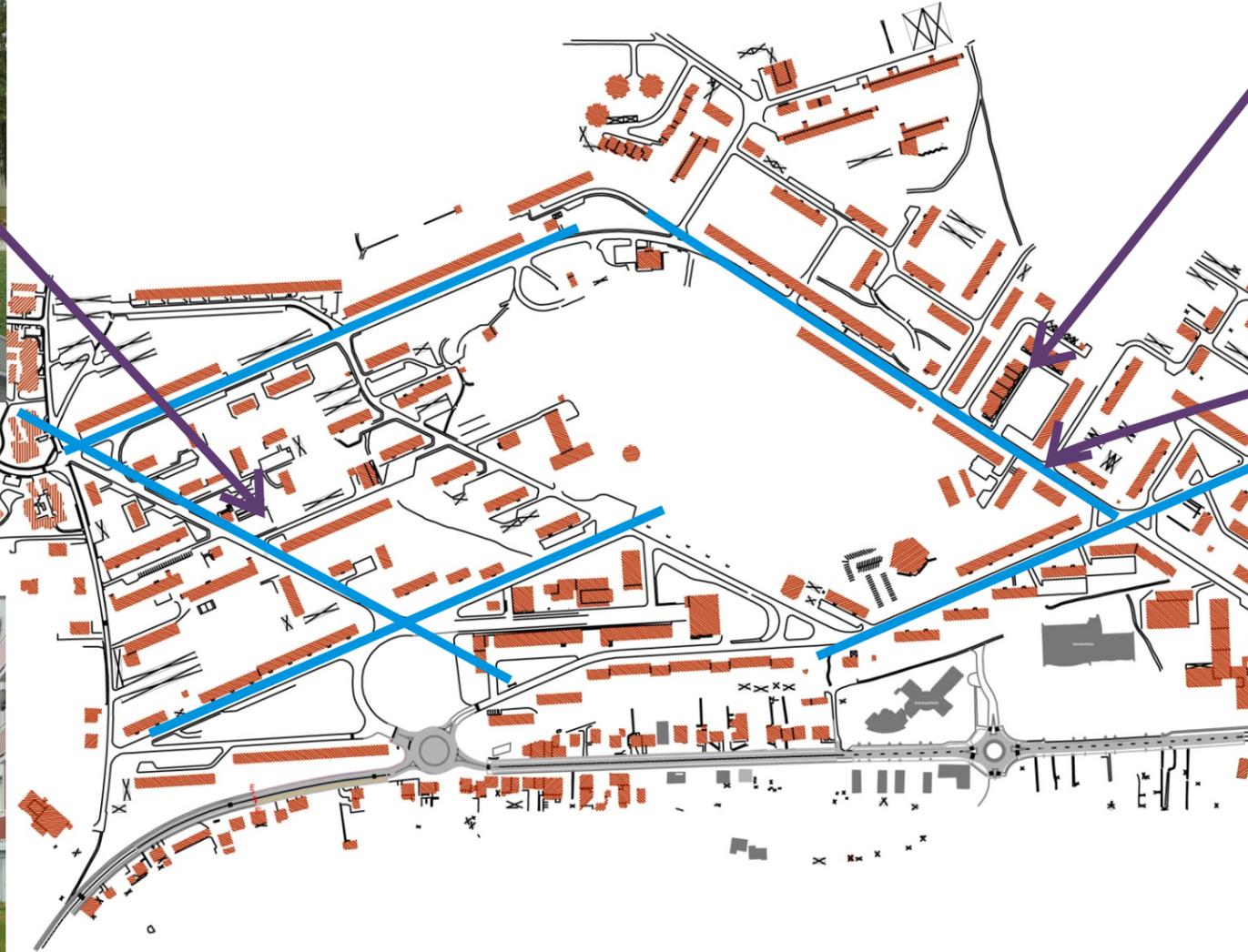
- Favoriser les aménagements paysager
- Employer le mobilier propre à la commune
- Sensibiliser la population à leur cadre de vie.



Un bel exemple de réaménagement avec la conservation des arbres et la mise en place d'un mobilier adapté.



L'utilisation d'essence d'arbre plus "exotique" est à prescrire au sein de la cité. En effet le mélange des couleurs apporte un réel dynamisme au quartier. Seul les périphéries de la cité seront à planter avec des essences locales.



Proposition d'aménagement



L'avenue n'est pas encore réaménagée, afin de confirmer son unité, il convient de privilégier le choix d'une essence unique et déjà existante (présence en fond de rue d'un bel alignement de tilleul).



Proposition d'aménagement

Des Propositions pour Aménager et réconforter les Espaces..



Quelques recommandations:

- Supprimer les peupliers d'Italie pour les remplacer par des arbres ayant un port moins fastigié.
- Préférer la plantation en bord de chaussée plutôt que contre les bâtiments : l'espace dégagé peut permettre la création de cheminement.
- Supprimer les espaces en enrobé et les remplacer par des surfaces en schiste ou des matériaux drainants et écologiques (végécol, Ecosol...). La surface deviendra une zone de parking mais également une surface de jeu.
- Utiliser le mobilier propre à la ville.

Exemple de réalisation de gradins en grès des VOSGES: produit naturel et résistant au vandalisme rentrant parfaitement dans les critères de la charte.



Création de chemins secondaires en sol "souple" permettant une certaine intimité pour les promeneurs.



Création d'un parcours secondaire sur l'ensemble des espaces verts.

Intégration des garages par des plantations, réalisation de surfaces en dures pour les files à linge.

Et pourquoi pas un Arboretum???



Zone de l'étude : à l'arrière des 3 grandes barres.

Le grand espace situé entre l'arrière des derniers immeubles et le terrain de football présente de nombreux avantages :

- Superficie de terrain importante,
- Potentiel arboricole très intéressant avec des sujets remarquables,
- Possibilité de créer des noues paysagères.



L'arboretum proposera un parc naturel à but pédagogique mettant en valeur tous les éléments existants du parc. L'entretien y sera limité (2 à 3 tontes par an) car il s'agira d'une zone très naturelle. Il sera raccordé au terrain de football et aux jardins ouvriers.

Le Parcours didactique...

Son objectif

Le chemin didactique est un aménagement permettant de faire découvrir l'espace ainsi que sa biodiversité aux usagers. Ainsi, non seulement les riverains mais également les visiteurs et les écoles pourront être sensibilisés au milieu naturel et à son importance dans le maintien de la faune et de la flore qui y vivent. C'est un vecteur éducatif fort, qui permettra la réalisation de classes vertes, de sorties pédagogiques, d'activités de découverte et d'opérations écologiques de sensibilisation et d'information.



Ces aménagements visant à présenter un milieu naturel, il est de bon ton d'aménager le chemin didactique le plus naturellement possible pour une meilleure intégration sur le site. A cet effet, on utilisera un mobilier spécifique.

Le mobilier



On utilisera, dans la mesure du possible, du mobilier en bois. Les panneaux didactiques informent le public sur le milieu, sur les grands principes écologiques ou bien sur les espèces animales ou végétales présentes sur le site. On pourra également dédier des panneaux à une seule espèce spécifique pour la détailler d'avantage. Dans l'optique de découverte, un mobilier interactif est plus attractif. Les pontons en bois sont un bon procédé pour éviter le piétinement des sols meubles ou des espèces indigènes par une fréquentation trop importante. Ils s'intègrent aussi très facilement dans le paysage et présentent également l'avantage d'être praticables par les personnes à mobilité réduite.

Les Activités - le Mobilier

Les classes vertes



Vergers éducatifs pour tous les ages

Exemples d'organisation de classes vertes

Blocs de grès en guise de banc



Théâtre de Verdure



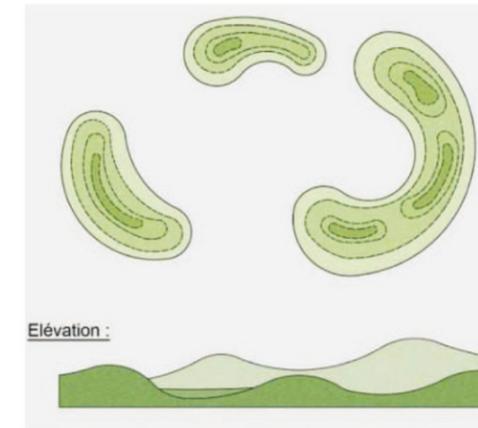
Les maisons à insectes permettent de recevoir un certain nombre d'insectes.



Tout un ensemble de mobilier pourra venir compléter le site : table banc pique-nique, kiosque, ponton en bois...

Les vallonements paysagers

Phases de réalisation du Modèle Paysager



3.a Mise en forme paysagère :

- Elle comprend :
- Soussolage : à la soussoleuse mécanique (si besoin).
 - Décompactage : à la charrue ou à la bêcheuse.
 - Régalage : au rotavator ou herse totale et jet de pelle.



Attention : prévoir des hauteurs de vallonement supérieures de 10 à 20% (bassement des terres foisonnées). L'entrepreneur veillera aux pentes vers les points d'écoulements.

3.b. Modelage manuel :

Le modelage manuel comprend : les finitions, le fraisage, la pelle et la grille.



3.c. Aspect final :

L'aspect final comprend le derniers jets de pelles et ratissage/griffage. La surface du terrain doit former une courbe harmonieuse sans coupure, qui peut être facilement engazonnée ou plantée.



Apports de Terre

Principe de disposition des Terres pour Vallonnements



L'entreprise comprend l'Apport de Terre et la mise en place

Les camions déversent la terre aux endroits prévus et suivant les hauteurs et volumes définies par les coupes, les profils et le plan de terrassement.



Les vallonements structure l'ensemble du site et permettent de créer différentes zones de découvertes.

CHARTRE

Préserver le cadre de Vie

Nous acteurs et intervenants de la commune de Farébersviller, nous nous engageons solennellement à:

- Préserver les sujets remarquables de la cité*
- Planter des essences nobles en périphérie*
- Utiliser le mobilier de la commune sur tout le territoire*
 - Supprimer les peupliers du paysage*
 - Créer des zones de promenades*
 - Entretien le patrimoine paysager*
- Favoriser les matériaux naturels au détriment d'enrobé*
 - Sensibiliser les habitants à leur cadre de vie*
- Toujours consulter le plan de recensement des arbres avant chaque travaux*





Les Jardins Ouvriers



Les Jardins Ouvriers un facteur social à préserver



Les **jardins ouvriers** (ou **jardins associatifs**), sont apparus directement avec la construction de la cité, ce sont des parcelles de terrain mises à la disposition des habitants par les municipalités. Ces parcelles, affectées le plus souvent à la culture potagère, furent initialement destinées à améliorer les conditions de vie des ouvriers en leur procurant un équilibre social et une autosubsistance alimentaire.

Formidables outils d'insertion de lien social, les jardins sont un élément fondamental dans la vie urbaine de Farébersviller.

Ils connaissent malheureusement de nos jours un déclin, car souvent délaissés par les jeunes, ils ne trouvent plus d'amateur.

Présent en périphérie de la cité, les jardins ouvriers se distinguent en deux zones :



Une situation en déclin...

Photo aérienne des jardins existant à proximité du château d'eau



L'ensemble des jardins ouvriers présentent un état de délabrement malgré une activité très forte. En effet de nombreuses parcelles sont encore cultivées et bien exploitées.

La construction de clôture et de cabanon par les utilisateurs avec des éléments de récupération connote un aspect de véritable bidonville au niveau de l'ensemble du parc (amas de tôle, de débris...).

De plus certains propriétaires n'hésitent pas à transformer leurs parcelles en lieu de décharge ou de stockage (vieille voiture, carcasse de machine à laver...)

Photo aérienne des jardins existant côté Théding



De part leurs anciens tracés, les jardins offraient une structure d'aménagement réfléchi et hiérarchisée. Comme nous pouvons le constater sur ces deux photos aériennes on remarque encore quelques tracés bien rectilignes.

Actuellement cette structure n'existe plus car les utilisateurs ont débordés et empiétés sur le domaine public.

Il en va de même pour la gestion des parcelles où encore une fois une anarchie s'est établie. Les utilisateurs s'étant emparés de parcelles il devient très difficile d'en ressortir un découpage juste.



Entretien des abords par un des propriétaires et bel exemple d'intégration des parcelles par une plantation de haie de troènes.

Un triste constat...



Improvisation de clôture sur la quasi totalité des parcelles



Utilisation de zone de stockage



Vue sur les jardins : un véritable aspect de bidonville



Présence de la piste cyclable en limite des jardins.

Les jardins ouvriers laissent actuellement un état d'anarchie et de délabrement complet. Pourtant un véritable potentiel existe car de nombreuses parcelles sont bien utilisées.

Lieu de vie et d'échange, ils apparaissent aujourd'hui comme des bidonvilles. Leur restructuration doit passer par une implication directe des utilisateurs soit par le biais associatif soit par une réglementation stricte .



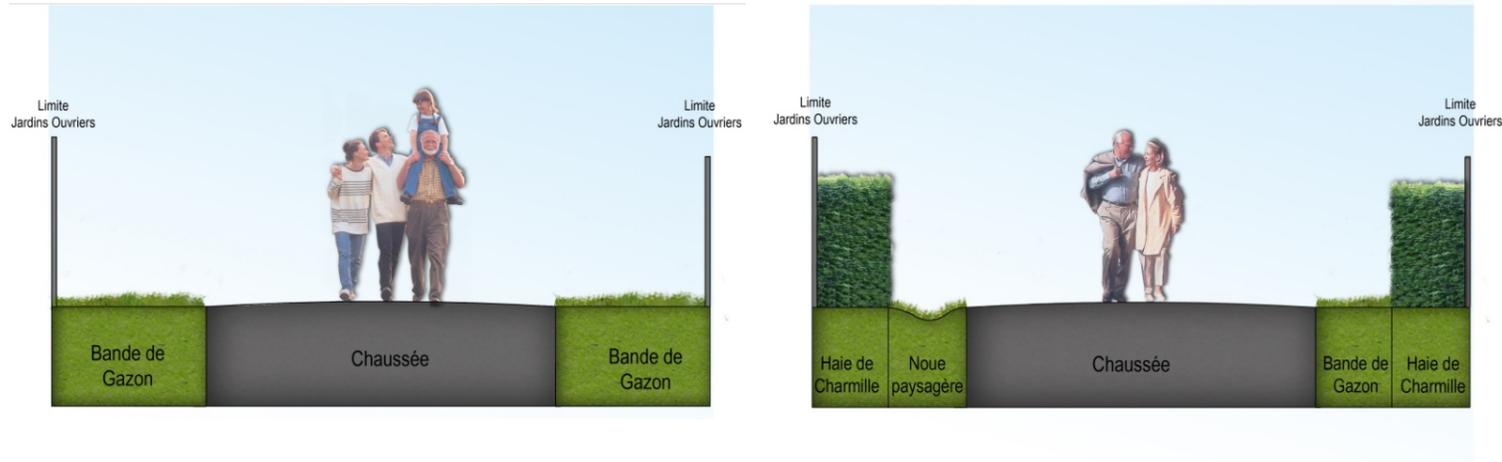
Habillage des clôtures par une plantation de haie, création de noue d'infiltration de part et d'autre de la route.



L'habillage des clôtures permettra non seulement de mieux intégrer les jardins au paysage mais favorisera également les zones de ballades au sein même des jardins.



Propositions d'aménagement des chemins périphériques au jardin : création de noues et plantation de haies



Exemples de restructuration de jardins ouvriers



Exemples de restructuration de jardins

Uniformisation des clôtures

Les jardins ouvriers doivent subir une profonde restructuration avec :

- Une réhabilitation et le redessinage des parcelles
- La mise en place d'un règlement avec une éventuelle association capable de gérer le parc (jardins familiaux)
- L'uniformisation des clôtures et des abris
- Le nettoyage annuel des allées
- La prise en compte de la charte paysagère pour leur intégration au paysage.





L'Architecture



L'Architecture de la Commune : La Commune en Général

La Commune de Farébersviller se définit par quatre identités architecturales :

- * **Le Village** : Il se définit par une architecture typique de la Région Lorraine notamment par ses Fermes ,
- * **La Traverse** : Elle est bordée de part et d'autre de pavillons datant des années 1970,
- * **La Cité** : Elle est caractéristique des cités Houillères construites dans les années 1955,
- * **Le Lotissement du BRUSKIR** : Il est similaire à l'ensemble des nouveaux quartiers construits depuis quelques années qui se définissent par une architecture très hétérogène.

Le Village :



Le Village :



La Traverse :



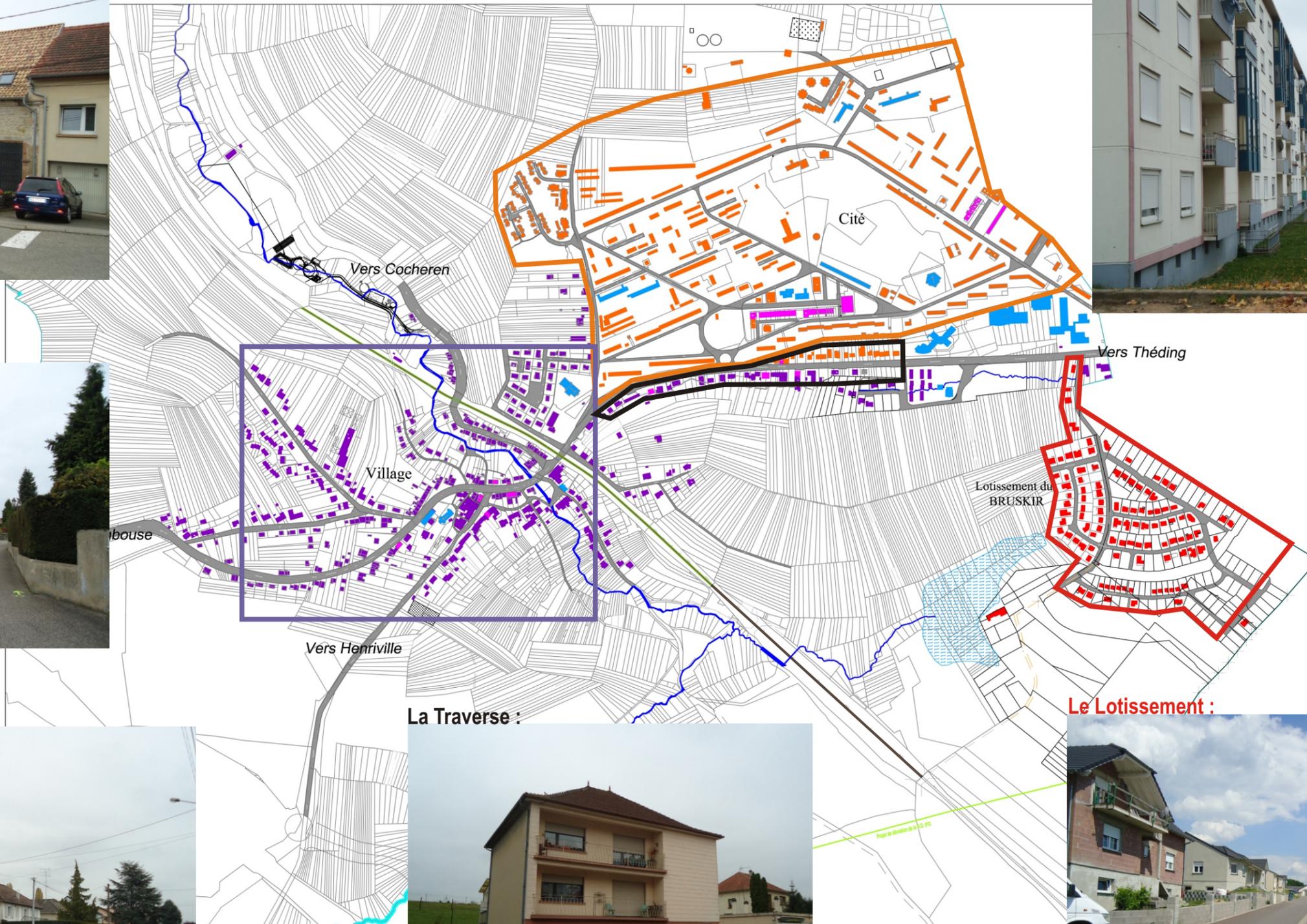
La Traverse :



La Cité :



Le Lotissement :



L'Architecture de la Commune : Le Village

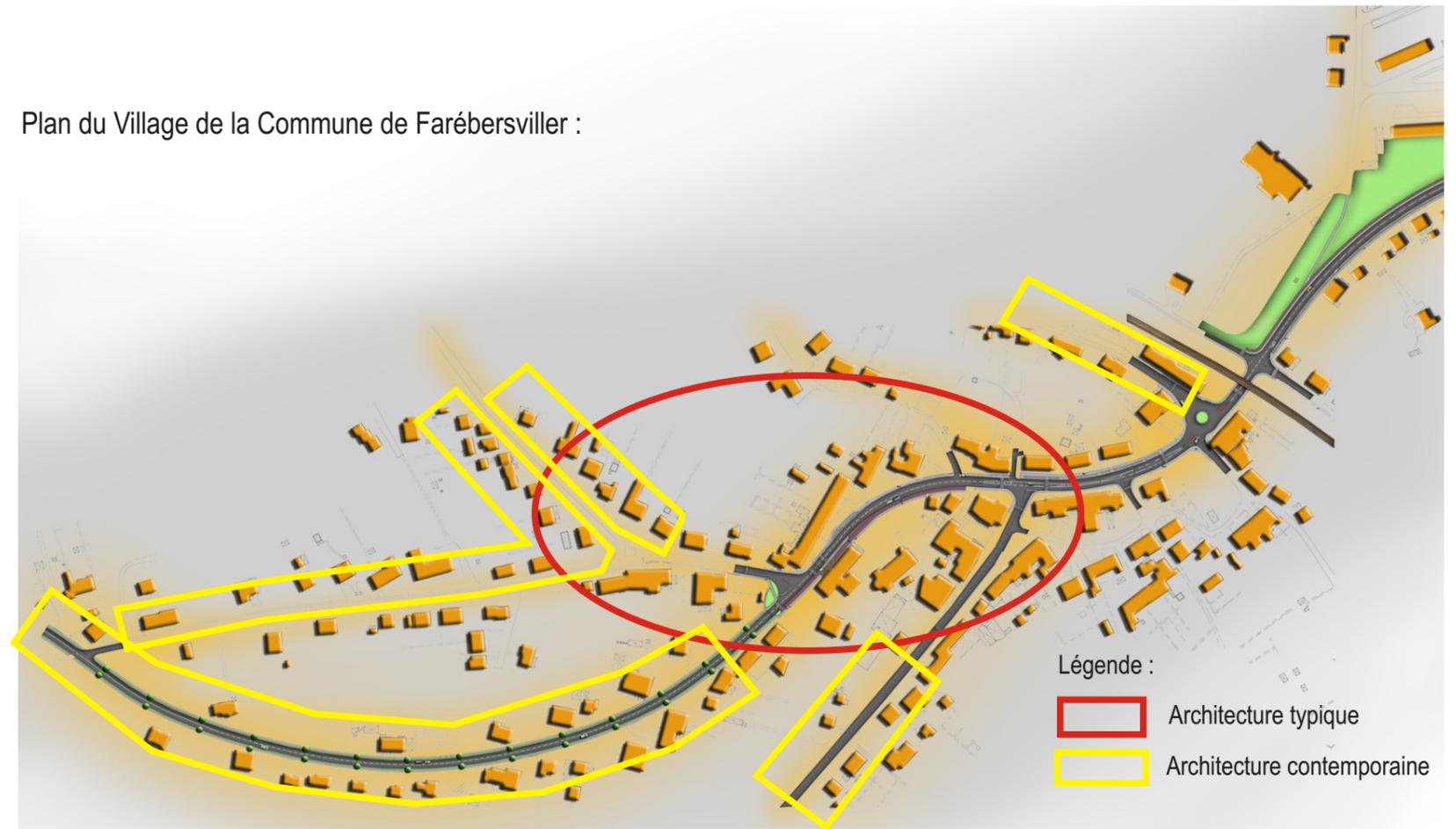
Le Vieux Village de la Commune bénéficie d'une structure typique de la région que l'on appelle "Un village rue" car il s'organise selon un axe principale, le long duquel s'est construit la plus part des maisons. Cependant, aujourd'hui la structure du village a tendance à évoluer avec la création de nouveaux quartiers et de nouvelles habitations (création d'axes secondaires).

On peut remarquer que la Partie village de Farébersviller est composée de deux types d'architecture très distincts qui sont dus aux différentes tendances et périodes de construction des bâtiments :

- Architecture typique : Elle se situe dans le coeur le plus ancien de la Commune. Elle est composée de maisons caractéristiques de la Région Lorraine : des "Maisons-Fermes". Ces maisons sont accolées et bénéficient de ce qui est appelé couramment dans notre région : les usoirs. On note également que ces fermes se distinguent par la présence de grande porte de grange.

- Architecture moderne et contemporaine : Elle se trouve principalement à la périphérie des différents axes du village. Cette architecture se définit par des maisons individuelles non accolées avec des architectures et des aménagements très différents en fonction des propriétaires. Cependant une similitude existe entre ces deux espaces : la présence des usoirs.

Plan du Village de la Commune de Farébersviller :



Photos de l'Architecture typique :

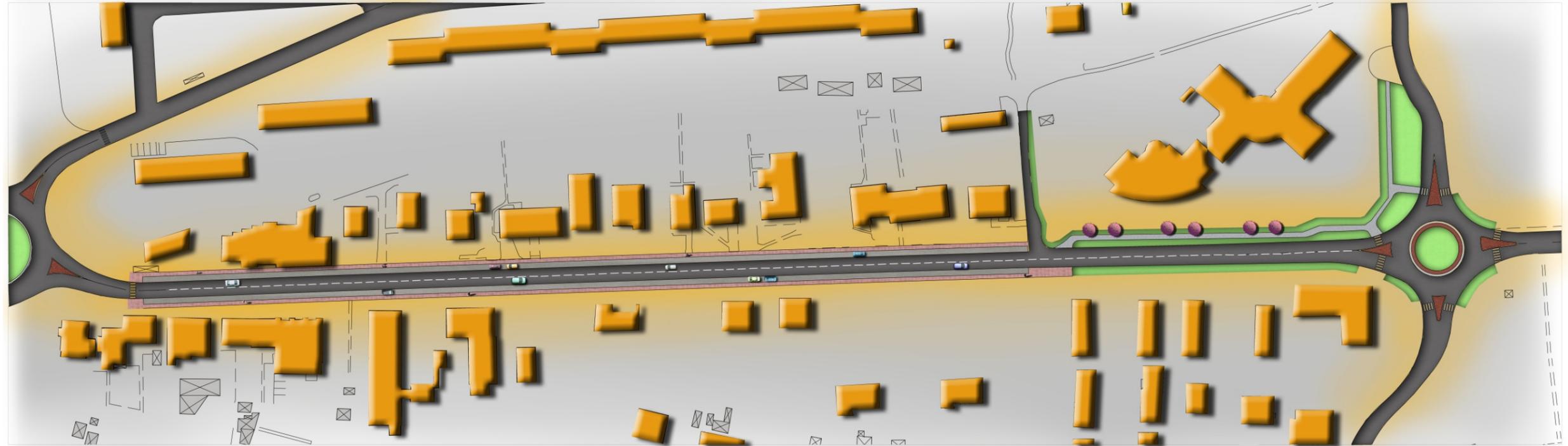


Photos de l'Architecture moderne :



L'Architecture de la Commune : La Traverse

La Traverse du Village permet de créer un lien entre les différentes unités architecturales de la Commune. Elle est elle même caractérisée par une architecture des années 1970. Elle est principalement composée de Pavillons et de Maisons individuelles assez différents les uns des autres. En outre, la traverse accueille également plusieurs commerces comme une boulangerie, un coiffeur ou encore un restaurant. La construction des habitations aux bords de l'axe principale de la Commune est caractéristique de notre région, on peut parler dans ce cas de "Village-Rue".



Photos de la Traverse :



L'Architecture de la Commune : La Cité

La Cité de Farébersviller s'est construite dans les années 1955 suite à l'implantation des Houillères du Bassin de Lorraine en 1954.

Cette commune est la deuxième plus grande cité H.B.L, avec près de 1640 logements. De ce fait, Farébersviller a acquis le statut de "Ville de Campagne". Elle fut construite de toutes pièces en 1955-1956, grâce au procédé de de logement préfabriqué Camus-Dietsch.

Comme on peut le constater sur le plan, la cité s'organise autour de cinq axes principaux qui permettent de desservir l'ensemble des bâtiments.

Malgré la construction de masse effectuée à cette époque, la proportion de zones réservées au développement de la végétation ainsi que l'espacement confortable des bâtiments rend cet endroit agréable à vivre pour ses habitants.

En outre, la commune ne cesse de rénover et de valoriser la Cité avec notamment la construction de nouvelles infrastructures, la rénovation des chaussées et des trottoirs, le ravalement des façades d'immeubles...

En dépit de la très forte homogénéité de la plus part des bâtiments, on peut tout de même constater qu'il existe plusieurs types d'architecture à distinguer :

- Les barres d'immeubles,
- Les habitations collectives et les maisons accolées,
- La zone commerciale et les infrastructures communales.



Photos des Barres d'immeubles :



Exemples d'immeubles restructurés



Photos des Habitations collectives :



Photos des Maisons accolées :



Photos de la Zone commerciale et des infrastructures communales



Centre commercial



Poste



Mairie



Maisons accolées

L'Architecture de la Commune : Le Lotissement du BRUSKIR

Le quartier du Bruskir est un quartier essentiellement résidentiel qui accueille :

- Des Maisons individuelles ,
- Des Pavillons,
- Une Architecture moderne et propre aux propriétaires,

Ce quartier est situé en retrait par rapport à la commune.



L'uniformisation des constructions du lotissement ne révèle aucune identité à ce nouveau quartier.



L'ensemble du nouvel espace urbain présente une architecture simple et traditionnelle au lotissement contemporain.

La mise en place d'une réglementation sur le choix des couleurs des façades s'impose. Afin d'obtenir une unité sur l'ensemble du quartier il convient de réglementer et d'imposer fermement une palette de couleur.

L'Architecture de la Commune

Actuellement, l'architecture de la Commune est très disparate mais c'est ce qui fait sa richesse. Il sera nécessaire de créer des aménagements qui permettront de renforcer les liens entre ces différentes unités et créer une réelle identité à la commune.
En effet, cette diversité architecturale doit être conservée car elle est le témoin du passé de Farébersviller et marque son évolution dans le temps.

Architecture ancienne à conserver :



Recommandations :

Afin de renforcer l'identité et l'unité de la Commune il sera nécessaire que les futurs aménagements permettent de renforcer et de créer un véritable lien entre les unités architecturales.





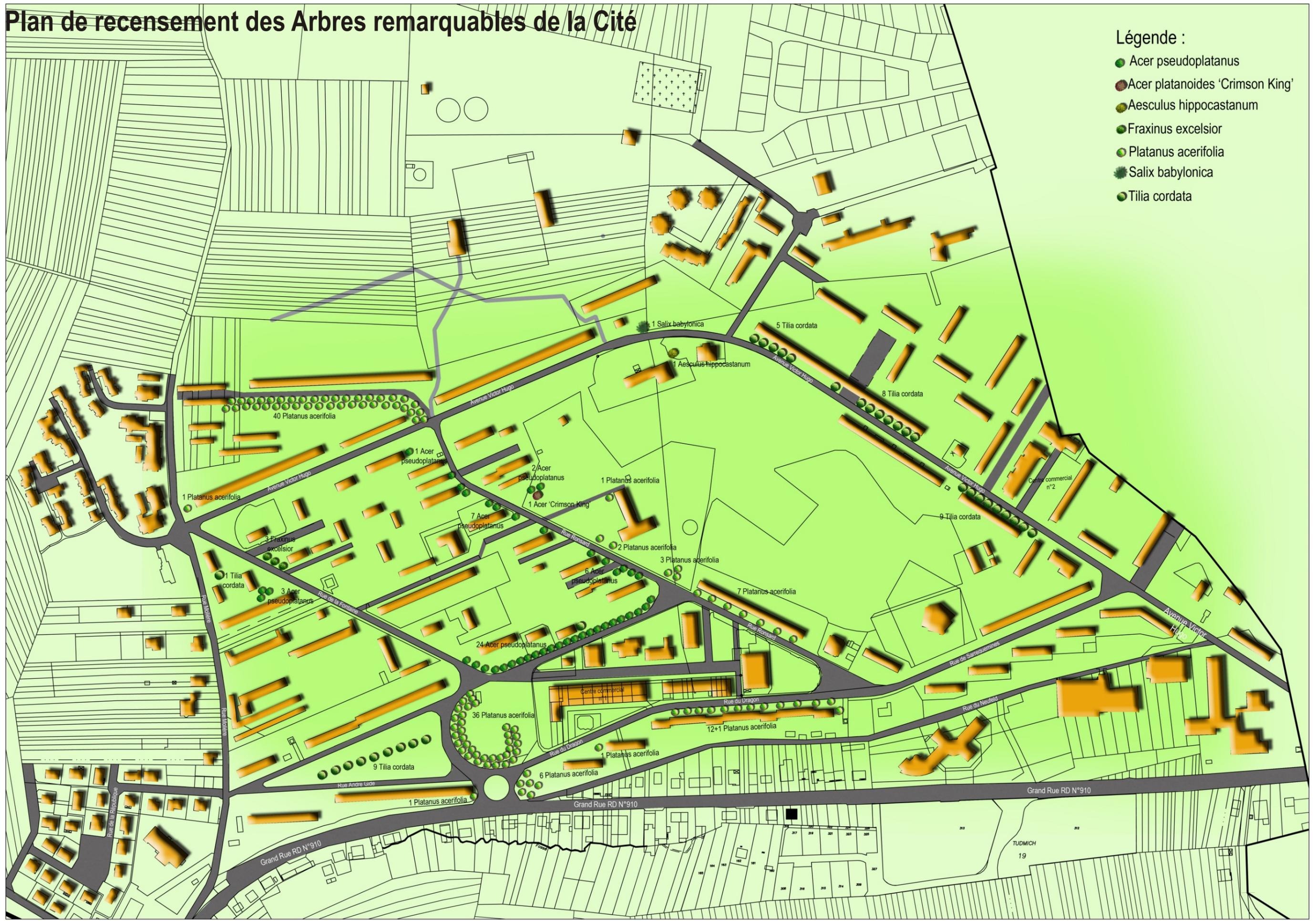
Les Arbres Remarquables



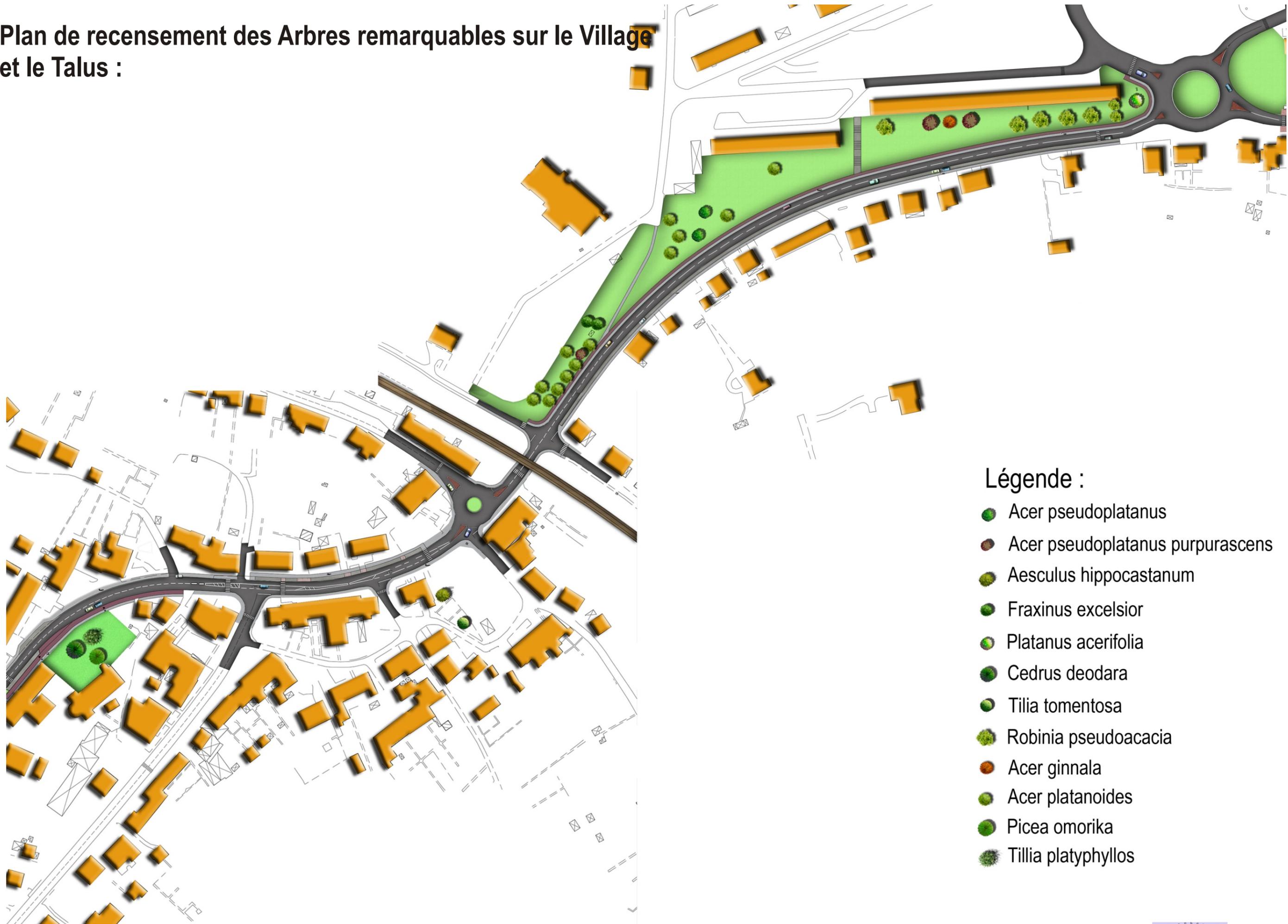
Plan de recensement des Arbres remarquables de la Cité

Légende :

- Acer pseudoplatanus
- Acer platanoides 'Crimson King'
- Aesculus hippocastanum
- Fraxinus excelsior
- Platanus acerifolia
- Salix babylonica
- Tilia cordata



Plan de recensement des Arbres remarquables sur le Village et le Talus :



Légende :

- Acer pseudoplatanus
- Acer pseudoplatanus purpurascens
- Aesculus hippocastanum
- Fraxinus excelsior
- Platanus acerifolia
- Cedrus deodara
- Tilia tomentosa
- Robinia pseudoacacia
- Acer ginnala
- Acer platanoides
- Picea omorika
- Tilia platyphyllos

Prescriptions Techniques pour la protection des Arbres lors de Travaux :

Le principal ennemi de l'arbre est le chantier !

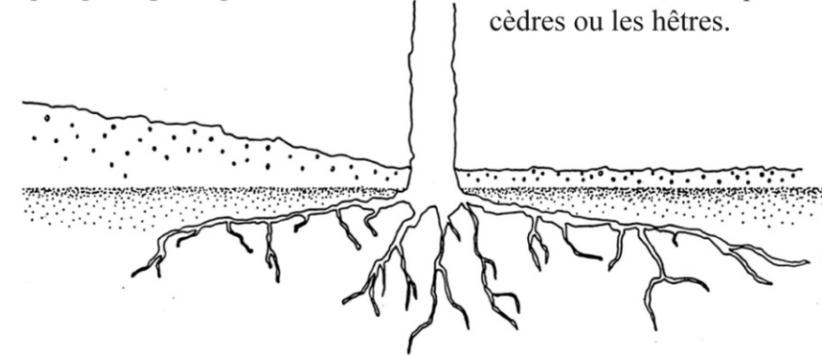
Des atteintes à éviter absolument :

- * Destruction du sol naturel,
- * Coupe des racines,
- * Coups sur le tronc,
- * Casse de branches ,
- * Stockage de terre ou de décharge au pied des arbres,
- * Tassement du sol : asphyxie du système racinaire,
- * Décaissement,
- * Remblaiement,
- * Brûlures,
- * Déversement de polluants,
- * Abaissement de la nappe phréatique.

Schéma explicatif de l'impact de remblais au pied d'un arbre :

Un remblai de terre de + de 20cm condamne l'arbre de quelque espèce qu'il soit.

Un remblai de terre de 20cm seulement condamne certains arbres sensibles tels que les cèdres ou les hêtres.



Chocs sur le tronc de l'arbre pendant le chantier



Remblai excessif en pied d'arbre



Imperméabilisation du sol au pied d'un chêne



Tranchée endommageant les racines de l'arbre

Protection Générale de l'Arbre :

- * Garder une distance d'un mètre minimum entre la tranchée et le tronc, cette distance doit être ajuster en fonction de l'âge, de l'espèce et de la taille du sujet,
- * Prévoir une protection du tronc et de l'écorce de l'arbre afin d'assurer le maintien de l'arbre :
 - La protection doit avoir une hauteur de 2,00m minimum,
 - Protection de la base du tronc jusqu'à la première branche charpentière,
 - Ecart minimum de 15 cm entre l'écorce et la protection,

Il existe différentes types de protection : des protections en bois (barrière), des protection par des grilles ainsi que des drains annelés (uniquement pour les arbres dont la circonférence est inférieur ou égale à 45 cm).

Exemples de protection :



Barrière bois



Drain annelé

Prescriptions Techniques pour la protection des Arbres lors de Travaux :

Protection du système racinaire de l'Arbre :

* Le système racinaire de l'Arbre dépasse en général largement le diamètre de sa couronne. On peut définir une zone minimale de protection des racines qui équivaut à la couronne de l'arbre + 2 mètres autour.

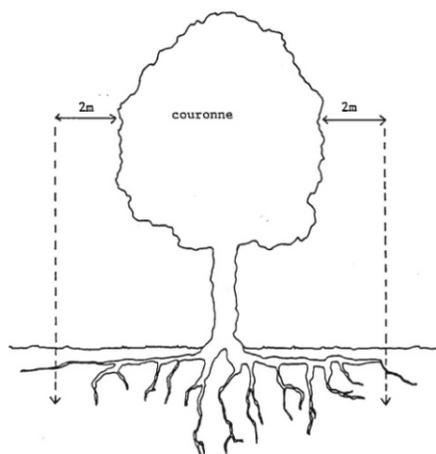
Cependant cette mesure ne peut pas toujours être respectée notamment quand la zone d'intervention est trop proche du sujet. Dans ce cas, il est fortement conseillé de ne pas creuser de tranchée à moins de 2 mètres de l'axe de l'arbre et si cela n'est toujours pas possible, les travaux à proximité des arbres doivent être fait de façon manuel.

Dans tous les cas de tranchées, il est nécessaire de respecter la démarche technique suivante :

* Préparer le chantier le plus tôt possible en sectionnant les racines avec des coupes franches et en remblayant la tranchée avec de la tourbe et du compost ce qui favorise le développement des racines. Les racines sectionnées seront immédiatement badigeonnées à l'aide d'un produit adapté.

* Mettre en place, pendant le chantier, une séparation nette en dur entre les racines et les zones affectées par les travaux.

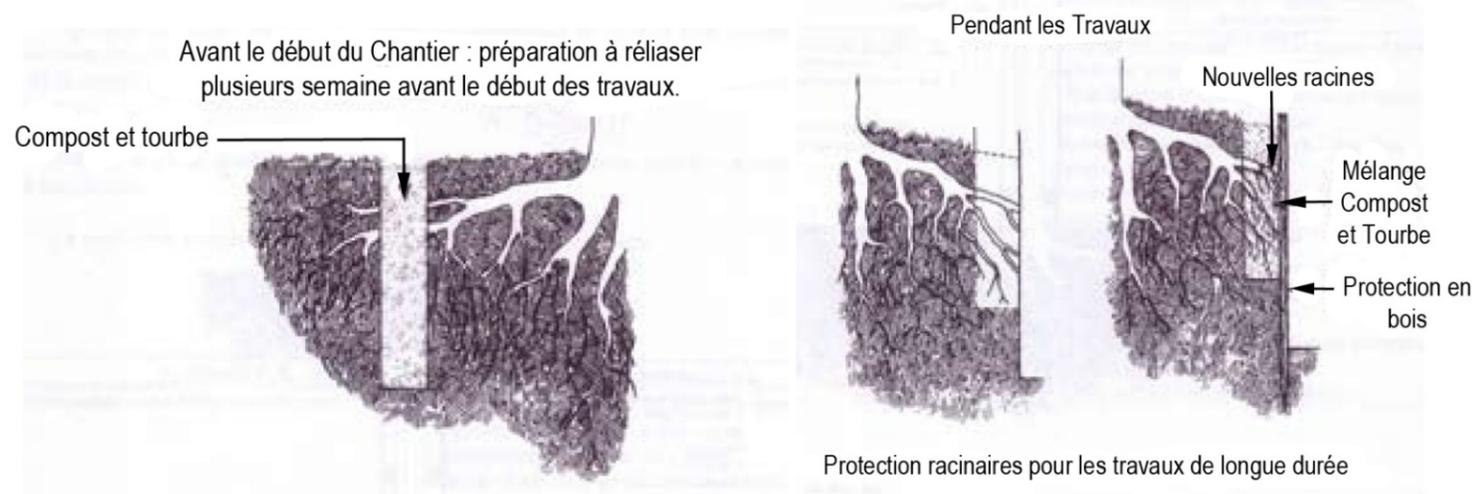
Schéma de la zone de protection optimum de l'arbre :



La qualité des Travaux est appréciée sur la base des critères suivants :

Critères	Appréciations
Minimisation des atteintes aux racines	- Intervention manuelle ou avec des engins adaptés - Éloignement maximal de l'arbre - Mise en place de protections du tronc - Réduction maximale des volumes décapés
Qualité de l'intervention sur les racines	- Reprise systématique (coupe franche) et protection des blessures (badigeon) - Mise en place d'une séparation en dur entre racines et tranchée - Remplissage près des racines à l'aide d'un compost - Intervention strictement manuelle à proximité des racines ou par fonçage
Recherche d'un équilibre entre le volume du houppier et le volume racinaire préservé	Réalisation de taille d'éclaircissage ou de sélection ou de réduction de couronne
Respect des règles prophylactiques	- Désinfection des outils de coupe entre chaque arbre - Désinfection des engins de chantier préliminairement à l'intervention - Conditions d'élimination des déchets

Démarche technique en cas d'ouverture de tranchées



Taille de sécurité de l'Arbre en cas de chantier de proximité :

* La circulation d'engins de chantier peut entraîner la nécessité d'éliminer ou de rabattre certaines branches. Ces interventions sont soumises à l'approbation du Services espaces verts (réalisation à effectuer dans les règles de l'art).

* L'ouverture de tranchées conduit souvent à la section de racines ce qui peut nécessiter un rééquilibrage par réduction du houppier.

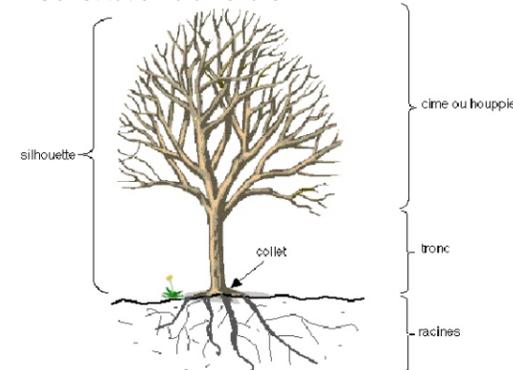
Rq : Tous les travaux de taille sont à effectuer dans les règles de l'art et au période les plus propices pour l'arbre.

Recommandations en cas de Travaux :

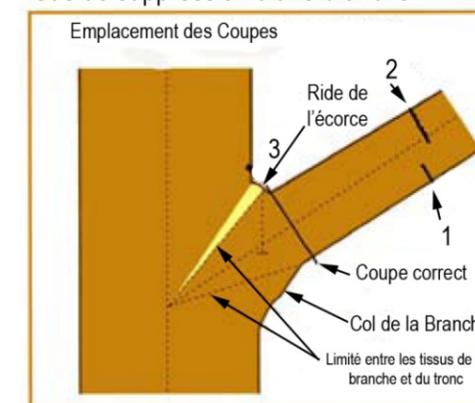
En cas de travaux à effectuer sur la Commune :

- * Effectuer un plan des zones à protéger et mettre en place des clôtures avant le début du chantier,
- * Etablir un cahier des charges de protection de la végétation existante avec un système de contrôle et de pénalités ce qui permettra de rendre plus efficaces ces mesures.

Constitution d'un arbre :



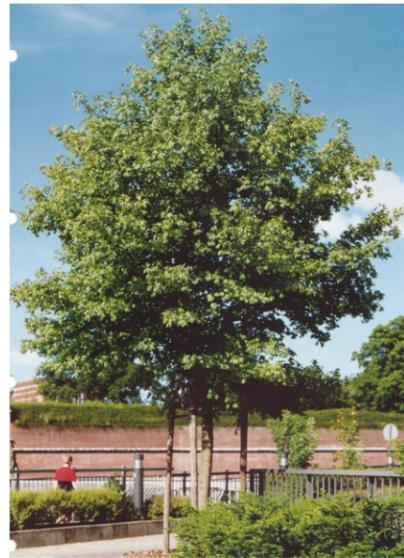
Cas de suppression d'une branche :



Identification des espèces végétales présentes dans la Commune



Abies nordmanniana



Acer campestre



Acer platanoides



Acer platanoides 'Crimson King'



Acer pseudoplatanus



Acer saccharinum



Aesculus hippocastanum



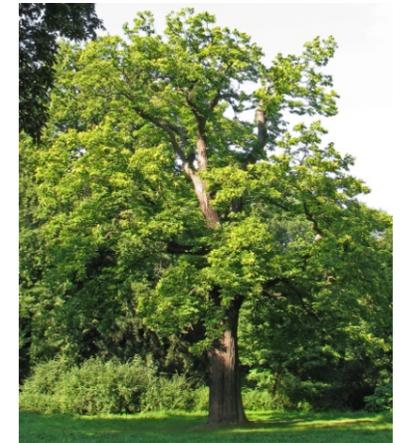
Alnus glutinosa



Betula alba



Carpinus betulus



Castanea sativa



Catalpa bignonioides



Catalpa bignonioides 'Nana'



Coryllus avellana



Crataegus lavalleyi



Crataegus monogyna

Identification des espèces végétales présentent dans la Commune



Fagus sylvatica



Fagus sylvatica 'Pendula'



Fraxinus angustifolia



Fraxinus excelsior



Ginkgo biloba



Ilex aquifolium



Juglans nigra



Juglans regia



Liriodendron tulipifera



Malus domestica



Metasequoia glyptostroboides



Nothofagus anthartica



Parrotia persica



Picea omorika



Pinus abies



Pinus nigra austriaca

Identification des espèces végétales présentent dans la Commune



Pinus sylvestris



Populus nigra



Populus tremula



Prunus cerasifera 'Nigra'



Prunus cerasifera 'Pissardi'



Quercus cerris



Quercus frainetto



Quercus rubra



Robinia pseudoacacia



Robinia pseudoacacia
'Bessoniana'



Robinia pseudoacacia
'Semperflorens'



Robinia pseudoacacia
'Umbraculifera'



Salix alba 'Tristis'



Salix babylonica



Sambucus nigra



Sophora japonica



Sorbus aria



Sorbus aucuparia



Sorbus intermedia

Charte Paysagère : les Arbres Remarquables

Identification des espèces végétales présentes dans la Commune



Syringa vulgaris



Tilia cordata 'Green Spire'



Tilia europaea



Ulmus glabra



Tilia platyphyllos



Tilia tomentosa

Tous ces végétaux remarquables présents sur la commune doivent :

- Être suivie annuellement d'un point de vue sanitaire ainsi que pour leur entretien,
- Conserver et protéger lors d'intervention de travaux (protection du tronc, des racines...)
- Le plan doit être systématiquement consulté lors de projets de nouvelles constructions ou d'infrastructures.





Les Pollutions Visuelles



Les Pollutions visuelles...

La pollution visuelle par définition concerne toutes les nuisances qui peuvent gâcher un espace et un paysage. De façon plus large tout ce qui contribue à dénaturer un environnement. Même si la Commune de Farébersviller semble de prime abord épargner par ce phénomène, on peut tout de même noter qu'un certain nombre d'éléments dénotent dans son environnement.

1. Les panneaux publicitaires de 4 mètres x 3 mètres :



Ces panneaux publicitaires se trouvent essentiellement sur des façades borgnes de grandes maisons dans la partie village de la Commune.

2. Les panneaux d'entrées dans la Commune :



Aux différentes entrées de la Commune on peut constater un nombre très important de panneaux. La lisibilité et la compréhension de ces panneaux est difficile à cause de l'importance des informations données. De plus, on constate que cela n'est absolument pas esthétique.

4. Les Conteneurs :



Présent à différents endroits de la Commune, ils sont peu esthétiques et vieillissants. Ils dénotent fortement aux différents endroits où ils ont été placés notamment parce qu'ils ne sont absolument pas intégrés.

3. Les panneaux publicitaires sur pied :



Bien que présent à quelques endroits de la commune, ces panneaux publicitaires qui sont souvent prédominant dans les communes sont ici quasiment inexistantes. De plus, leur taille souvent modeste ne fait pas de Farébersviller une vitrine publicitaire.

4. Les Arrêts de Bus :



Les Arrêts de Bus de la Commune sont peu esthétiques et sont aussi utilisés comme des panneaux publicitaires.

Limiter les agressions visuelles ...



Exemple de suppression de panneaux publicitaires au profit de façades libres.

La municipalité peut encourager et soutenir les propriétaires d'immeuble dans l'entretien et le renouvellement des façades.



La présence d'une multitude de panneau d'entrée, de circulation et d'information viennent véritablement polluer l'espace visuelle des entrées de la commune. Leur lecture en devient même difficile. Il convient de réorganiser et d'unifier les panneaux.



CHARTRE

Préserver le Paysage Urbain

Nous acteurs et intervenants de la commune de Farébersviller, nous nous engageons solennellement à :

- Supprimer les éléments visuels agressifs*
- Valoriser le patrimoine existant (ravalement et mise en avant de façade)*
- Limiter les panneaux publicitaires sur les entrées de commune*
- Réglementer la taille des panneaux publicitaires et leur positionnement*
- Intégrer et disposer les conteneurs à verre dans des zones discrètes mais toujours accessibles*

